

RÉSUMÉ

Motivée par des expériences de travail avec des populations exclues socialement, la recherche a cherché à établir comment la dimension sociale a un impact dans l'organisation psychique, prenant comme point de départ une étude sur l'exclusion et sur le lien social. La révision bibliographique sur les productions d'exclusion au long de l'histoire et des notions de trauma, invisibilité et désaveu, a indiqué que la difficulté de reconnaissance et d'inscriptions sociales, appelée ici exclusion, est traumatique, réduisant les possibilités créatives d'existence. Une narration a été faite sur le travail de champ dans l'interface entre la folie et le droit pénal, où on a donné visibilité au fou-infracteur. On a montré que le fou-infracteur, comme il incarne le stigma de la folie et du crime, est soumis aux domaines de la Justice et de la Santé, sans avoir une place bien définie. Il a été démontré qu'il n'y a personne qui ne tisse un lien social et que la production d'exclusion est en relation avec le fait d'établir des normes, à travers de politiques tutélaires, d'assistance, disciplinaires et des institutions telles que des hôpitaux psychiatriques et des prisons, qui visent à garantir l'ordre social. En pariant sur les possibilités de construire des politiques de soin pour le fou-infracteur qui ne soient pas punitives ou ségrégationnistes, cette thèse a proposé que considérer la population exclue implique de considérer l'articulation entre le sujet psychique et le sujet social, en ouvrant des espaces de reconnaissance.

Mots-clés: exclusion, lien social, fou-infracteur, mesures de sécurité, trauma